

D. Salomon

Risques & Intelligence, CSO, Paris

Le village de Champlan dans l'Essonne a été érigé comme site pilote permettant d'étudier l'exposition de populations de banlieue à différents aménagements lourds (Orly, voies rapides et autoroutières, incinérateurs, lignes à haute tension, etc).

Un comité scientifique composé des agences s'occupant d'environnement et de santé environnement a été constitué. L'Institut de veille sanitaire, à qui il était demandé de lancer une étude épidémiologique, a souhaité faire précéder sa décision d'une étude sociologique portant sur les inquiétudes sanitaires des populations. Celle-ci a compris deux volets: le premier destiné à analyser le contexte politique, institutionnel et social, permettant de comprendre l'émergence de la mobilisation ainsi que sa prise en charge. Le second, orienté vers la caractérisation des inquiétudes sanitaires des différents groupes de population habitant Champlan. Les données de l'ensemble de l'étude ont été recueillies à partir d'environ 60 entretiens confidentiels, semi-directifs, complétés par les documents produits par les acteurs ou les opérateurs des équipements concernés.

L'on pouvait se demander pourquoi la demande sociale avait émergé dans cette commune et non dans les communes limitrophes à peine moins exposées. L'on voulait également examiner la nature du lien entre l'exposition à des nuisances et les inquiétudes sanitaires.

Champlan est un village qui offre non seulement une certaine qualité de vie mais également des liens interpersonnels relativement étroits. Ces caractéristiques attirent des populations qui sont prêtes à accepter le bruit des avions d'Orly, parce que la décote immobilière leur offre une vie de

village (maison, jardin, liens sociaux, commodités diverses) à proximité de Paris. Ce compromis initial (variable selon la période d'installation, l'exposition à plus ou moins d'équipements, les liens tissés localement) constitue une règle partagée des habitants et constitutive de leur particularité¹. Il fournit une référence à l'effort que chaque famille est prête à consentir face à une éventuelle dégradation de l'environnement. Toute accentuation d'une gêne ou une nouvelle source exige un effort supplémentaire, lequel dépend des ressources des individus. Les situations de rupture (économique, familiale) et surtout sanitaires (maladies chroniques, invalidantes, touchant les enfants ou irréversibles) sont à ce titre fortement explicatives de l'intensité de la plainte ou de l'implication dans une mobilisation active par le basculement qu'elles génèrent.

L'inquiétude sanitaire paradoxalement s'exprime à Champlan et non dans les communes voisines parce que ses habitants disposent de ressources pour construire et soutenir leurs plaintes². La présence d'une personnalité politique de niveau national positionné sur les thèmes de l'environnement permet de porter sur la scène nationale la situation particulière vécue par le village. La présence des servitudes constitue une expérience partagée qui réunit les habitants au moins autour de questionnements communs. Cependant, la préoccupation sanitaire reste limitée à ceux qui se sentent menacés par un cumul de ruptures, vivent directement ou indirectement des pathologies chroniques, graves ou invalidantes, ou encore sont angoissés par des situations d'incertitude (lignes à haute tension) qui risquent de contredire le bien fondé de leurs choix de vivre à Champlan.

¹ Ce qui confirme d'autres travaux (Faburel) réalisés sur des communes proches d'aéroport.

² Ce point confirme également d'autres études (Barraqué) réalisées autour d'aéroports relatives aux réactions au bruit.